

RAID NATURAL TROPHÉE Jeunes

RÈGLEMENT

Art 1 :

Les épreuves

- CO (pédestre, urbaine, photos, VTT, couloir, Canoë)
- Canoë
- tirs sarbacane, arc, carabine,
- Activité surprise
- course en relais et run and bike

Art 2 : Règlement **spécifique**

Les circuits du raid sont déposés à la sous préfecture.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription

Le raid est ouvert aux jeunes entre 9 et 15 ans accompagnés d'un animateur adulte

Art 3 : **Déroulement du raid**

Le raid a lieu le mercredi 22 juillet et jeudi 23 juillet 2020.

Le lieu de rendez-vous est fixé au stade municipal de Loulay (17330)

Remise des dossards (Stade municipal)	À partir de 8h30
Briefing stade municipal*	8h45
Ralliement au point de départ	9h
Départ de la première épreuve en décalé	À partir 9h30

* les dernières informations seront données lors du briefing (présence indispensable)

Art 4 : Parcours

Les parcours se dérouleront principalement en milieu naturel. Les concurrents se doivent de respecter l'environnement et de ne pas jeter de déchets dans la nature.

Pour certaines épreuves les routes seront protégées par des signaleurs ; mais vous devez respecter le code de la route.

Art 5 : Composition des **équipes**

Les équipes sont composées de 6 concurrents : 5 jeunes et 1 animateur

Art 6 : **Classement**

2 types de classement : catégorie 9/11 ans ; catégorie 12/15 ans

Le Classement est effectué prioritairement selon :

- le nombre de balises validées
- le temps réalisé
- des bonus selon les tirs

Place du mercredi plus place du jeudi correspondent au classement final.

Art 7 : Règlement particulier du raid / les pénalités

Objet	Pénalités
-------	-----------

Balise non pointée (par l'ensemble des 6 équipiers)	500 points
Non respect des consignes données par l'organisateur Non respect des consignes de sécurité	2000 points
Emprunter une route interdite	1000 points
Abandon d'un équipier (sauf sur blessure constatée)	15% du temps de l'épreuve
Non port du casque en VTT	5000 points
Abandon de déchets sur le parcours	5000 points
Utilisation d'assistance ou de moyens de transport non autorisés	5000 points
Utilisation de matériels interdits (GPS, vélo électrique, téléphone -sauf pour appel des secours- ...)	5000 points
Non assistance à un concurrent en danger	5000 points

Art 7: Équipement obligatoire

- 1 VTT par concurrent + casque obligatoire
- 1 porte carte VTT (format A3) **conseillé** par équipe
 - du matériel de réparation
 - une boussole par équipe
 - un stylo(crayon de papier...)
- une pochette étanche pour les cartes
- 1 montre
- 1 téléphone par équipe **pour la sécurité** (dans une poche étanche)

Équipement nécessaire pour le confort et l'hébergement

- équipements sportifs
- matériels de couchage
- nécessaire de toilette

Art 8: Validation de votre inscription

Se pré-inscrire en ligne, dans un premier temps . L'inscription sera validée après contact avec le responsable des inscriptions du Raid Jeunes .

A l'inscription, les concurrents acceptent l'exploitation par l'association et ses partenaires des images et photographies faites sur la manifestation.

Le Montant de l'inscription est de 225,00 € par équipe de 6. Pour les modalités de paiement, voir avec le responsable des inscriptions.

Art 9: Déroulement des épreuves

Epreuves proposées :

pendant deux jours, pratiquez plusieurs activités sportives de pleine nature.

Mercredi 22 juillet

- 1 - VTT O -Coulours : 3 Km
- 2 - Vtt'-O Chemins : 9/11 ans 5 Km - 12/15 ans : 7 Km
- 3 - Course d'orientation pédestre: 9/11 ans 1,8 Km - 12/15 ans : 3 Km
- 4 - Arc et carabine
- *Pause Repas*
- 5 - Can'orientation (épreuve orientée en canoé) :9/11 ans 1Km - 12/15 ans : 2 Km
- 6 - Vtt'-O Chemins : 9/11 ans 6 Km - 12/15 ans : 8 Km
- 7- Carabine
- 8- VTT-O shaker : 3,2 Km
- *Une carte par Epreuve*

Jeudi 23 juillet

- 1 - *VTT O bois* : 6 Km
- 2 - CO pédestre : 9/11 ans : 1 Km 12/15 ans : 2 KM
- *Pause Repas*
- 3 - *Vtt -O fléché* : 8,5 Km
 - **Relais par équipe**
- 4 - Course à pied
- 5- Tir à l'arc
- 6 - Tir sarbacane
- 7 - Tir carabine

Art 11: Droits d'engagement

Les frais d'inscription couvrent la participation aux épreuves, les repas du mercredi midi et jeudi midi.

**L'organisation du Raid
A.V.E.C.**